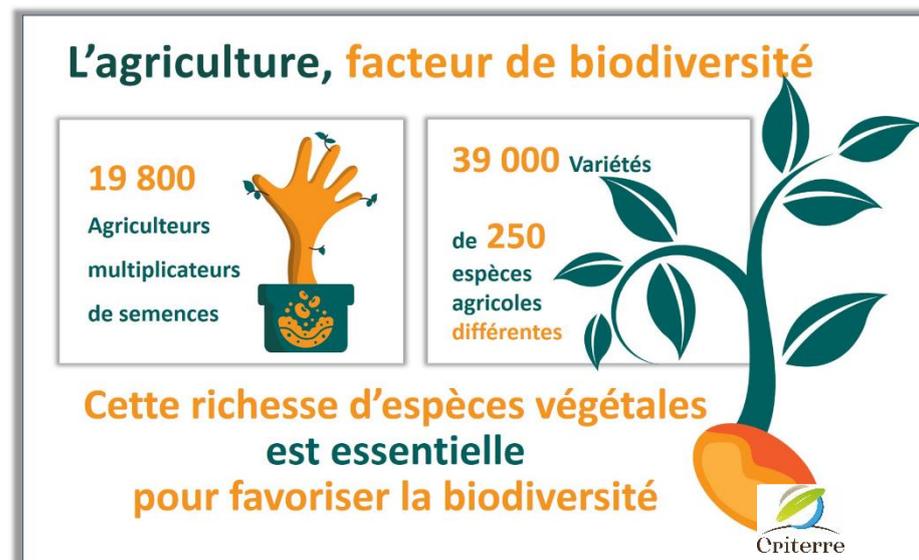
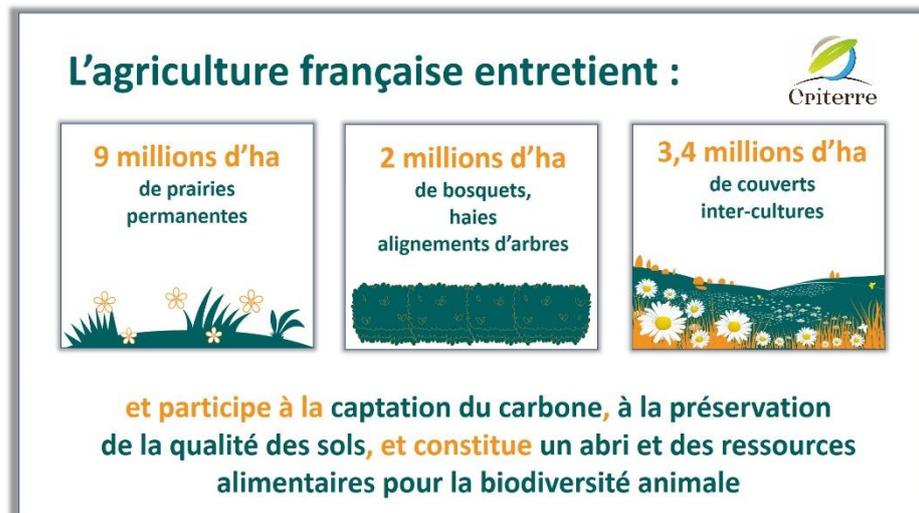


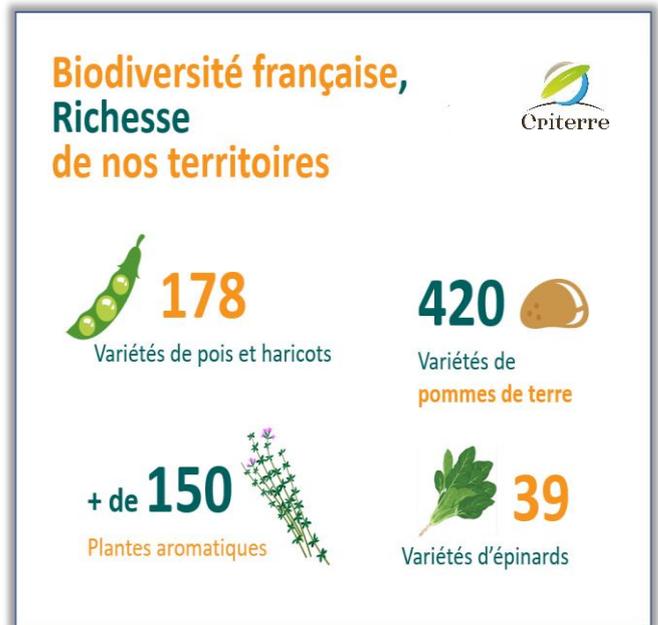
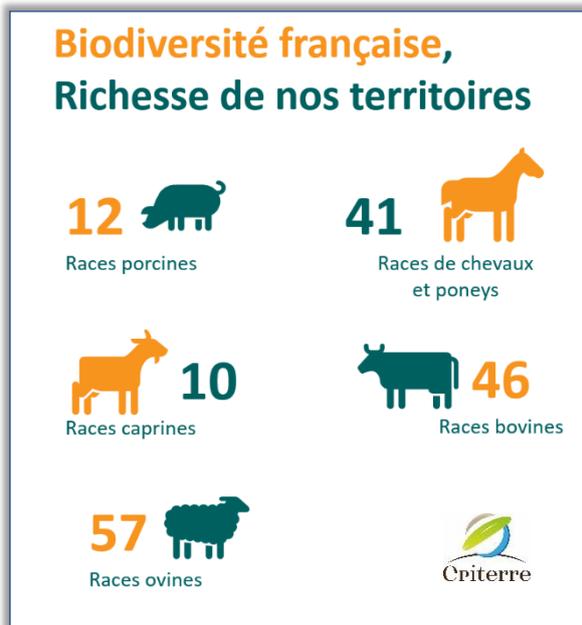
## DOSSIER DE PRESSE

### Biodiversité & Agriculture

Souvent pointée du doigt comme une des principales responsables du déclin de la biodiversité, l'agriculture française a, certes, un impact du fait de son activité sur le territoire. Toutefois, on l'oublie très souvent, elle participe à la préservation de la nature en entretenant les paysages qui font l'attractivité de notre pays et en gérant les écosystèmes ruraux.

#### [Quelques chiffres clés](#)





## Epiterre

### Contexte

La FNSEA a défendu depuis de nombreuses années la notion même de service environnemental, désormais inscrite au Code de l'environnement ; et elle a œuvré pour la reconnaissance des contrats de prestation de service environnementaux.

Le contrat de prestation de service environnemental est un contrat conclu entre plusieurs individus, par lequel le client (privé ou public) s'engage à rémunérer un agriculteur pour effectuer une prestation à but environnemental sur le territoire de son exploitation.

### Quoi ?

Epiterre est une solution clé en main pour répondre aux enjeux environnementaux. Elle propose principalement aux entreprises et aux collectivités de construire des partenariats locaux avec les agriculteurs pour valoriser ou produire des services environnementaux. Elle permet ainsi de relocaliser



## Des services environnementaux adaptés aux territoires

les actions des entreprises en faveur de la biodiversité au niveau local et de renouer le dialogue entre collectivités, citoyens et agriculteurs.



### Qui ?

Epiterre, c'est l'aboutissement d'un partenariat entre deux structures agricoles, la FNSEA et Imagin'Rural, association intervenant dans les domaines de l'agriculture, l'environnement, l'aménagement et l'accompagnement social. L'alliance de ces deux entités permet à Epiterre de bénéficier des compétences juridiques de la FNSEA et de celles, écologiques et agronomiques, d'Imagin'Rural, afin d'offrir des prestations environnementales à la carte et adaptées aux besoins du territoire. Cette démarche permet par ailleurs de s'appuyer sur un réseau de plus de **200 000 agriculteurs**, présents dans 98 départements, pour animer les actions et travailler sur le terrain. Notre objectif est de permettre aux agriculteurs d'être des acteurs incontournables de la biodiversité.

Une équipe de plus d'une cinquantaine d'experts est disponible pour monter des projets : juristes en droit de l'environnement, droit rural, droit des contrats, ingénieurs agronomes, écologues, hydrogéologues, géographes...

### Comment ?

Epiterre fonctionne sous la forme d'un guichet unique pour le client privé et/ou public, ainsi que pour les agriculteurs qui souhaitent développer un projet environnemental sur un territoire. L'équipe Epiterre coconstruit le projet « clé en main » avec le client et les agriculteurs.

Les services sont à la carte selon les besoins des clients ou des agriculteurs, et peuvent aller jusqu'à la réalisation complète de la prestation sur la durée du contrat.

Un cahier des charges prévoit bien entendu la nature des actions et obligations.



Des services environnementaux  
adaptés aux territoires

## Exemples d'actions qui peuvent être développées dans le cadre d'Epiterre

- **Actions pour préserver les pollinisateurs (papillons, bourdons, abeilles...)**
  - implantation des intercultures favorables aux pollinisateurs (moutarde, pois, sarrasin, sorgho)
  - implantation de jachères mellifères (sainfoin, trèfle, lotier cuniculé...)
  - implantation et/ou gestion de haies mellifères pour l'alimentation et la nidification des pollinisateurs (bruyères, ronces, romarin, aubépine...)
  
- **Actions pour préserver les zones humides :**
  - entretien et valorisation des prairies humides
  - entretien des berges de cours d'eau, de mares et de points d'eau
  - restauration de zones humides
  
- **Actions pour créer des espaces semi-naturels et stocker du carbone :**
  - plantation d'arbres isolés, de bouchons ou de bosquets
  - plantation et gestion de haies pour se protéger des intempéries
  - plantation et gestion des arbres pour se préserver des inondations et de l'érosion des terres
  - agroforesterie sur des parcelles agricoles (vignes, champs, prairies...)
  - arborer un parcours de volailles

### La FNSEA

Premier syndicat agricole français, la FNSEA rassemble l'ensemble des productions de toutes les régions. Avec 31 associations spécialisées (céréales, lait, viandes, fruits et légumes...), et près de 212 000 adhérents, elle se bat pour accompagner les paysans français dans leurs projets et trouver des solutions à leurs difficultés. La FNSEA promeut l'innovation, une innovation au service du quotidien, pour un développement durable de la Ferme France. Le réseau FNSEA dynamise la vie locale, dialogue avec les citoyens et porte la voix des agriculteurs dans les instances européennes et internationales. Pour suivre la FNSEA : [www.fnsea.fr](http://www.fnsea.fr) - Twitter : @FNSEA

### Imagin'Rural

Association loi 1901, elle participe à la mise en œuvre des politiques publiques et des projets de développement privés, dans les domaines de l'agriculture, l'environnement, l'aménagement, l'accompagnement social. Elle regroupe des associations de protection de l'environnement, des collectivités, des organisations professionnelles agricoles, des entreprises privées. Depuis 50 ans, grâce à ses associations relais sur le territoire, à une connaissance approfondie des acteurs du monde rural et à la mutualisation de ses compétences, Imagin'rural accompagne des projets de territoire dans une logique de développement durable.